

À la mi-juillet 2011, le projet de réorganisation de l'enseignement supérieur du cabinet Marcourt a commencé à circuler. Il arrivait sans conteste à point nommé, ce qui ne signifie ni qu'il fut partout bien reçu ni qu'il n'appelle pas la critique. Depuis la moitié des années nonante, le supérieur, en chantier permanent, n'en finit pas de se chercher. Sans avoir eu le temps de se remettre du grand chambardement qu'a constitué la création des hautes écoles, il a connu quelques spasmes qui lui ont fait produire des pôles, puis des académies. Dans la foulée des académies, il a connu des fusions, des projets de fusion, des fusions avortées. Chemin faisant, il a préparé la réforme dite de Bologne, puis il a commencé vaille que vaille à la mettre en œuvre, mais le chemin est encore terriblement long pour que toutes les bonnes idées que le remue-méninges bolognais a amenées trouvent une concrétisation heureuse sur le terrain. Enfin oserais-je rappeler en ces temps de morosité économique que toutes les réformes qu'il a digérées ont été opérées avec un manque chronique de moyens, des coefficients réducteurs par ci, des enveloppes fermées par là, de la bonne volonté partout pour faire envers et contre tout tourner la machine de l'enseignement supérieur et lui préserver sa fière allure ?

UN MINISTRE AUX AMBITIONS POLITIQUES AFFIRMÉES

« Le seul ministre qui a un projet pour créer une seule "académie" de recherche et d'enseignement supérieur Bruxelles-Wallonie, c'est Jean-Claude Marcourt ! » a récemment déclaré Jean-Claude Marcourt aux journalistes qui l'interviewaient¹. Son affirmation est peu contestable, mais, sans le moins du monde diminuer le mérite de son auteur, reconnaissons que le fait d'être ministre de l'Enseignement supérieur de la

¹ « Wallonie-Bruxelles. Le vice-Premier et ministre wallon de l'Économie renchérit: "Oui, il faut un projet wallon!" », propos recueillis par D. Coppi, B. Delvaux & V. Lamquin, *Le Soir*, 24 janvier 2012, p. 4.

Fédération Wallonie-Bruxelles prépare mieux que la grande majorité des autres positions professionnelles à énoncer un projet de ce genre.

Ces dernières semaines, ce projet d'académie de recherche et d'enseignement supérieur fut un peu estompé par d'autres déclarations de Marcourt sur la nécessaire régionalisation de l'enseignement. En l'occurrence, il semble bien que son propos ne concernait que l'enseignement obligatoire. Le débat qu'il ravive n'a pas trouvé sa conclusion dans la communautarisation de 1989, qui l'a seulement repoussé au second plan. C'est pourtant un débat important, dont il faut espérer qu'il pourra être relancé, au-delà des slogans qui l'ont souvent rendu difficile.

En reposant la question de la régionalisation de l'enseignement, le ministre Marcourt montre qu'il entend avoir une action politique, ce qui contraste heureusement avec les arguments, aujourd'hui trop communs, qui tentent de justifier les décisions des responsables par des contraintes techniques indépassables. C'est réjouissant et rassurant. C'est avec la volonté d'identifier le projet politique qu'elle porte qu'a été examinée sa note sur le paysage de l'enseignement supérieur.

QUELQUES BALISES POUR ANALYSER LA NOTE MARCOURT

En quelques pages, la note est d'abord présentée. Les questions qui fâchent qu'elle comporte sont mises en évidence, comme les arguments sur lesquels elle s'appuie pour trouver sa légitimité. Les amendements dont elle a fait l'objet avant de connaître une nouvelle vie, à partir de novembre, sont repérés et commentés.

La question de l'organisation des universités sur notre territoire est posée depuis des décennies. La plupart des analystes partent du rapport Bodson-Berleur pour montrer comment ce texte important a durablement installé les termes du débat et marqué les réflexions qui ont suivi. Un grand mérite de David Urban est de ne pas s'être arrêté à ce rapport et d'être allé lire des textes qui l'ont précédé. Parmi ceux-ci, il a découvert un article qu'André Molitor a fait paraître en 1958 dans *La Revue nouvelle*. Il nous en livre de larges extraits, en les commentant pour en montrer toute la modernité.

La note Marcourt prend explicitement appui sur les conclusions de la table ronde de l'enseignement supérieur. Miguel Souto Lopez et Philippe Vienne ont donc lu les conclusions de la table ronde et ont tenté de comprendre comment les travaux y avaient été conduits, en étudiant toutes les pièces qui ont été mises à la disposition du public. Sur des points majeurs, comme le nombre de pôles d'enseignement supérieur à promouvoir en Belgique francophone, ils relèvent des différences significatives entre les conclusions de la table ronde et les propositions contenues dans la note Marcourt.

En promouvant la création d'une académie de recherche et d'enseignement supérieur, Marcourt touche autant la recherche que l'enseignement supérieur. Sarah Croché et Catherine Fallon replacent son initiative dans une évolution historique longue, elles retracent à grands traits les étapes essentielles de la politique scientifique de notre pays. Elles montrent par ailleurs que la structure de financement préconisée par la note Marcourt pourrait avoir pour effet de découpler l'enseignement et la recherche, comme un certain nombre de prescripteurs le suggèrent aujourd'hui pour des raisons d'efficacité.

Une dernière contribution ferme très provisoirement ce dossier. Jean-Émile Charlier et Frédéric Moens s'interrogent sur les institutions qui tireraient avantage de la réforme proposée par Marcourt et sur celles qu'elle pénaliserait. Dès lors que la presque totalité des effets négatifs de la réforme sont concentrés sur une seule institution, en l'occurrence l'UCL, il devient difficile d'imaginer que ce pourrait n'être que le fait du hasard.

RENDEZ-VOUS AU PRINTEMPS ?

La note Marcourt mérite mieux que d'être enfermée dans une guerre de religion. Elle pose en effet des questions importantes auxquelles il faudra un jour apporter des réponses pratiques. Quelles sont les fonctions académiques qui peuvent être le plus efficacement traitées par les acteurs locaux ? Quelles sont celles qui gagnent à être concertées au-delà du local, au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles, à celui du pays, à celui de l'Europe ? Quels facteurs facilitent les collaborations interinstitutionnelles, quels facteurs aident à mettre en place des réseaux scientifiques à l'intérieur desquels les communications sont fluides et les coopérations aisées ?

La version de juillet 2011 postulait que ces questions avaient trouvé des réponses qui faisaient consensus ; celle de novembre 2011 a introduit quelques nuances, sans toucher au noyau doctrinal qui fonde la note. C'est vraisemblablement seulement quand ce noyau sera atteint qu'un accord équilibré pourra commencer à s'imaginer. ■

JEAN-ÉMILE CHARLIER